

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXX^e Année

N° 11

Novembre 1925

Les manœuvres du 3^e corps d'armée.

(Carte 1 : 100 000, feuille Frauenfeld.)

Cette année-ci, la deuxième partie du cours de répétition du 3^e C. A. devait être consacrée à des manœuvres dans le cadre de la division. La direction en fut confiée au commandant du corps d'armée, lequel procéda à la constitution des « partis », à la désignation de leurs chefs, et à l'élaboration des tâches qu'ils auraient à résoudre.

Les manœuvres de la 5^e division précédaient celles de la 6^e. Chaque divisionnaire devait commander son unité réglementaire diminuée d'une fraction de ses éléments et renforcée de troupes d'armée. On obtenait ainsi deux résultats qui devaient influencer favorablement la conduite de nos unités d'armée : d'une part, un allègement, d'autre part, un renforcement sensible de la division, soit moindre regroupement d'infanterie et augmentation de l'artillerie, et la constitution d'un corps de troupes manœuvrier, « division légère », à opposer aux forces principales de la division. Ce corps de troupes fut commandé par le plus ancien des commandants de brigade.

Buts principaux des exercices : assouplir l'esprit des chefs chargés du commandement supérieur ; contrôler l'aptitude des chefs subalternes et de la troupe à exécuter les ordres reçus.

Parti bleu. — Cdt. : Col. div. Dormann, cdt. la 5^e division.

Troupes : Br. I. 13, br. I. mont. 15. (— R. I. mont. 29) ; cp. tg. 14 ; Cp. cycl. 5 (—1 sect.) ; cp. mitr. attl. 15 ; Gr. dr. 5 (— esc. 24) ; R. art. camp. 10, R. art. lourde 4 ; Bat. sap. 5 (— cp. sap. I/5), cp. tg. 5 ; Cp. d'aviation 5 ; Gr. san. 5 (— cp. san. I. III. IV/5) et gr. subs. 5 (— cp. subs. II/5).